

DÉLIBÉRATION D2024_53
Orientations budgétaires 2025

Nombre de membres		Date de la convocation : 26 novembre 2024
En exercice	27	Secrétaire de séance : Jean-Louis ROCHUT
Présents	16	
Pouvoirs	02	

Le Comité Syndical,

VU les articles L 2312-1 et L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales exposant l'obligation de débattre sur les orientations générales du Budget dans les deux mois qui précèdent son examen,

VU la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation de la République (loi NOTRE) a modifié les articles L.2312-1 et L2313-1 du CGCT dans le but d'améliorer la transparence au sein de l'assemblée délibérante, l'information des administrés et la responsabilité financière des collectivités territoriales de 3 500 habitants et plus.

CONSIDÉRANT que, outre son caractère obligatoire sous peine d'illégalité de la délibération approuvant le budget, la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) s'accompagne désormais de la production d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB).

VU le rapport établi et adressé avec la convocation,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2025 sur la base du rapport d'orientation budgétaire transmis aux élus et annexé à la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>.

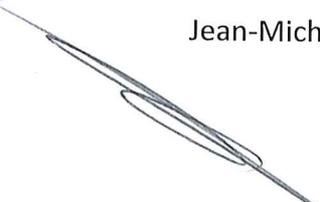
Le secrétaire de séance



Jean-Louis ROCHUT



Le Président



Jean-Michel DEZELU

PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Chapitre 20		26 244 €
2031	Frais d'études	19 044.00
	RAR - Etude plateforme Ardon	8 544.00
	RAR - Etude plateforme Ligny le Ribault	10 500.00
2051	Concession et droit	7 200.00
	RAR - Logiciel contrôle d'accès	7 200.00
Chapitre 21		1 922 357.00
2111	Terrain nu	30 500.00
	RAR - Terrain de plateforme de déchets verts à Nouan le Fuzelier	30 500.00
2145		674 190.00
	RAR - Végétri - Ligny et Ardon	418 200.00
	RAR - Contrôle d'accès pour 7 déchèteries +VRD	241 690.00
	Solde - Contrôle d'accès pour 7 déchèteries +VRD	14 300.00
2152	Installation de voirie	108 500.00
	RAR - VRD pour contrôle d'accès pour la déchèterie de Lamotte Beuvron	12 500.00
	VRD - piste de lavage	48 000.00
	VRD - Plate forme de Stockage	48 000.00
21578	Autres matériels techniques	30 327.00
	RAR - Contrôle d'accès pour la déchèterie de Lamotte Beuvron	22 027.00
	Solde - Contrôle d'accès déchetterie Lamotte-Beuvron + 1 barrière supplémentaire	8 300.00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	219 100.00
	RAR - Locaux DDM	28 000.00
	2 conteneurs stockage pneus poids lourds	4 000.00
	Réglophare	1 300.00
	Bacs OM et CS	84 000.00
	2 colonnes à huile	15 000.00
	Extincteurs pour normes N4 (+50)	16 000.00
	4 bennes de 35m3 pour déchèterie	40 000.00
	10 filets	8 000.00
	1 local DDM Nouan le fuzelier	15 000.00
	Store à Lames bureau collecte	800.00
	Transpalette électrique pour caisse palettes déchets alimentaires	7 000.00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	51 000.00
	Bureau responsable 6*4	18 000.00
	Climatisation réversible bureau Nouan	33 000.00
2182	Matériel de transports	785 140.00
	RAR - Camion 6x4	328 140.00
	BOM 26 tonnes	306 000.00
	Mini benne 3.5 tonnes	121 000.00
	VL remplacement de la clio	30 000.00
21838	Matériel informatique	23 600.00
	Tablettes pour GPS	14 000.00
	1 PC portable pour service communication livraison installation	1 600.00
	1 PC portable pour service déchèteries (contrôle d'accès) livraison installation	1 800.00
	1 PC fixe + écran	1 200.00
	Seveur + onduleur	5 000.00

TOTAUX

1 948 601.00